

***Bureau Travaux Publics***

***PV de séance du 07/06/2022***

***Sous la présidence de : Michel PERILLAT***

***Présents*** :

Pascal BORTOLUZZI, Guillaume BOUCHET, Arnaud DECARROUX, Cédric GOTTELAND, Hervé MARIAZ, Michel PERILLAT.

***Absent*** : David MEGEVAND

***Invité*** : [Nicolas CHATEL](https://viadeo.journaldunet.com/p/nicolas-chatel-5428929), assistant à maîtrise d’ouvrage gérant de DURABILIS.

***Collaborateur dédié*** : Thierry TERBINS passe le témoin à Raoul LE CONTE

***Rappel de l’ordre du jour :***

* Compte-rendu de ma rencontre avec le Président de BTP74
* Lieu de l’AG de la Section Travaux Publics du 7 octobre prochain
* Choix des invités extérieurs aux réunions des Bureaux TP
* Préparation de la réunion Bureau TP/ BE du 15 juin prochain
* Rencontre avec Monsieur Nicolas CHATEL assistant Maître d’ouvrage à partir de 11h30
* Questions diverses

## Points préliminaires

Michel PERILLAT ouvre la séance en annonçant quelques points préliminaires à l’ordre du jour :

### Passage de témoin pour le collaborateur dédié à la Section Travaux Publics

Le Bureau Travaux Publics a souhaité avoir un collaborateur dédié aux travaux de notre Section Professionnelle qui nécessite un travail de fond : Organisation matérielle des réunions, rédaction et diffusion des PV, établissement de l’Ordre du jour en lien avec le Bureau, réactivité aux nécessités du moment, force de proposition. Ce choix s’est porté sur Raoul LE CONTE, ***chargé des métiers*** (animation des sections professionnelles en collaboration avec les Bureaux des sections professionnelles, réponses aux question techniques en lien avec les ingénieurs métiers de l’échelon national). Il a une seconde casquette pour mettre en place les ***actions de promotion des métiers du BTP*** en lien avec les organismes de formation de la Branche vis-à-vis du public des collèges.

Une attention particulière sera donnée à la rédaction des PV : Relecture par le Président, diffusion à l’ensemble des membres de la section dans les 3j après sa notification pour relecture et si nécessaire éclaircissement d’un point par voie téléphonique de préférence.

Le passage de témoin est effectif à compte de ce jour. Michel PERILLAT souhaite la bienvenue à Raoul LE CONTE

### Réunion sous-préfet cet après-midi

Une réunion avec le sous-préfet cet après-midi concerne les sujets d’actualité brûlante qui sont développés dans un mémo joint à ce PV. Michel PERILLAT sera accompagné d’Arnaud DECARROUX : Les messages des Travaux Publics au préfet seront :

* ***Zone de dépôt des terres excavées*** (ISDI + permis d’aménager)
* ***Refus des PLU*** qui ne prévoient pas de telles zones
* ***Relation avec les services instructeurs*** (Pas de réponse de la DREAL et inquiétude des entrepreneurs)
* ***Hausses des prix des matériaux*** : partage des surcouts pour concrétiser les projets. Bonne santé financière des mairies et des autres collectivités.
* Les investissements du Département (CD74)

La circulaire du 27 février 2018 du préfet aux maires de Haute-Savoie ci-jointe est le contenu de référence à rappeler.

### Réunion d’urgence avec le préfet

Une autre réunion urgente avec le préfet est prévue mercredi à 17h00 sur l’impact économique de la crise Russo ukrainienne (et des sanctions économiques internationales) sur tous les secteurs d’activité. Olivier AUBERT a fait signe à Michel PERILLAT qui viendra pour donner la voie des Travaux Publics. La relation au préfet est également liée à la place de la Section Travaux Publics au sein BTP74.

### Commission de travail Carriers/ TP :

Le sujet est débattu pour décider si une suite est à donner.

Les intérêts sont trop divergents entre les deux sections professionnelles et les relations avec les services instructeurs sont trop inégales : Direction départementale des territoires plutôt favorable aux Travaux Publics et DREAL plutôt favorable aux carriers. La plaquette présentée par le Bureau d’étude missionné favorise l’implantation des ISDI (Installations de Stockage de déchets Inertes sous l’autorité de la Préfecture) et freine l’implantation des permis d’aménager (sous l’autorité du maire). Il est finalement convenu de mettre en suspens la commission TP/Carrières pour apaiser les relations.

***Ce point sera abordé au prochain bureau TP***.

### Agenda de la Section Travaux Public :

Des précisions sur des dates de Bureau :

* Bureau du ***mardi 4 octobre***, précédent l’AG TP du 7 octobre est bien maintenue car les sujets sont distincts.
* Le Bureau du 1er novembre est déplacé au ***mardi 8 novembre.***
* ***Bureau ouvert à l’ensemble des adhérents : Sera celui du 5 juillet***

L’agenda complet de l’année 2022 sera transmis par Raoul LE CONTE pour éviter les erreurs.

## Compte-rendu de ma rencontre avec le Président de BTP74

### Place des Tavaux Publics au sein de BTP74

Michel PERRILLAT a fait part au Président AUBERT de son inquiétude, partagée par ses confrères, sur la place de la Section Travaux Publics au sein de BTP74.

Les entrepreneurs de Travaux Publics apprécient de se rencontrer à BTP74, mais ils ont le sentiment de ne pas exister en qualité de Branche Professionnelle. L’organisation Professionnelle des Travaux Publics est structurée en deux échelons : National (FNTP) et Régional (FRTP AURA). Les entrepreneurs se réunissent localement au sein de BTP74 en Section Professionnelle Travaux Publics et ne sont pas affiliés à la FFB. D’autre part, les Travaux Publics veulent également être reçu par le préfet au même titre que le bâtiment.

Les réponses du Président de BTP74 ont parfaitement accédé aux attentes de Michel PERILLAT : Nouveau site internet de BTP74 en développement désolidarisé de celui de la FFB, relations personnelles apaisées. Michel PERILLAT en profite pour signaler qu’il apprécie le professionnalisme du Président de BT74 qui sait fédérer au sein de BTP74 les différentes composantes de la construction.

## Lieu de l’Assemblée Générale des Travaux Publics

L’Assemblée Générale des Travaux Publics se tiendra le **7 octobre à BTP74** pour des raisons de simplicité (les différents lieux pressentis ne peuvent pas nous recevoir ou ne récoltent pas l’adhésion). Les salles ont été réservées sur le champ.

## Choix des invités extérieurs

Sans objet.

## Préparation de la réunion de Bureau TP élargie aux BE le 15 juin :

**Invités** : Membres du Bureau TP + Messieurs HOUETTE (SOLS SAVOIE), CRUZ MERMY (DAZZA), MARQUET (PUGNAT) et David FERRAND.

**Intervenants** :

* ***Monsieur E COTTIN*** sur les clauses d’insertion dans les marchés publics
* ***Monsieur PERCIE DU SERT*** sur les missions des géotechniciens

**Invités extérieurs** :

* Un ***représentant de TERACTEM*** pour évoquer les possibilités de ré emploi des matériaux inertes sur site.
* ***Messieurs KOMFF*** et ***GODET*** de la DDT

Les invités extérieurs seront sollicités une prochaine fois pour ne pas alourdir l’ordre du jour des réunions de Bureau TP.

Les invitations sont à faire partir au plus tôt compte tenu de la date très proche.

## Questions diverses :

### Demande d’adhésion de l’entreprise GIMBERT :

Le Secrétaire Général informe que lors du dernier CA de BTP74 du 25 mai, l’entreprise GIMBERT a été présentée devant les administrateurs comme toutes les requérantes. Un avis défavorable a été donné sur la base d’une affaire de terre de remblais qui a défrayé la chronique dans la presse. Un complément d’information a été demandé. Les membres du Bureau Tavaux Publics se portent garant de l’entreprise GIMBERT qui a bénéficié d’un non-lieu. L’entreprise GIMBERT est donc, de fait, adhérente.

### Gestion des déchets inertes dans la CC Usses et Rhône :

La Communauté de Communes Usses et Rhône demande un représentant pour le collège Travaux Publics dans sa commission Gestion des déchets inertes. Pascal BORTOLUZZI, désigné à l’unanimité, acquiesce. Le Secrétaire Général prépare un courrier de confirmation pour cette désignation.

## Rencontre avec Nicolas CHATEL :

### Personnalité :

Nicolas CHATEL est assistant à la maîtrise d’ouvrage sur les sujets géotechniques. Il est gérant de la société DURABILIS depuis 2012. Il a été conducteur de travaux chez BENEDETTI puis a fait carrière dans le groupe UGUET (spécialiste en ingénierie-Maîtrise d'œuvre en aménagement et VRD) jusqu’à en devenir le président.

Il est apprécié pour sa compétence dans le domaine et sa connaissance du sujet côté entreprise de Travaux Publics.

### Charte de lutte contre la pollution de l’air :

Il a été appelé par Thierry TERBINS pour échanger sur la charte de lutte contre la pollution de l’air.

Cette charte est un outil de travail (méthodologie) constitué de deux niveaux :

* Niveau « ***supra*** » (élus du Grand Annecy) et
* Niveau « ***mise en œuvre*** » (services techniques).

Le niveau ***supra*** a consisté en la rédaction d’une charte qui démontre que l’échelon politique s’est emparé du sujet sous la pression politique des associations de défense de la nature et les financements disponibles de l’ADEME.

Le niveau ***mise en œuvre*** est à construire avec les services techniques, sachant que le volet performance (mesure de la pollution de l’aire et son intégration au CCTP) est très difficile à réaliser.

### Retour d’expérience :

Nous avons peu de retour d’expérience sur les marchés qui incluent la charte de lutte contre les nuisances des poussières.

Il faut reconnaitre que les CCTP ne prévoient pas le chiffrage des mesures et des outils mis en place pour diminuer ces nuisances. La charte a souvent valeur de bonne intention. L’échelon des services techniques ne sait pas comment traduire cette charte concrètement sur le terrain.

Quartier de la gare à Annemasse : Le chargé d’opération ne sait pas comment mettre en place cette charte. Pas de retour d’expérience.

Jean-Monnet : Très bon retour

Matériel : L’arrosage intégré aux outils n’est pas encore au point selon les industriels : Le sable bouche les orifices. Il n’y a aujourd’hui aucune solution technique sur le sujet.

### Approche comparative :

D’autre part, une approche comparative serait tout à fait intéressante pour voir comment d’autres acteurs abordent ce sujet complexe.

Par exemple l’outil SAFE TP permet de réaliser une comparaison de deux offres d’entreprises.

Autre exemple le ***SIG*** (Services Industriels de Genève) et le Service de l’Air, du Bruit et des RAyonnements non ionisants de l’Etat de Genève (***SABRA***) travaillent sur le sujet. Une fiche a été réalisée. Elle pourrait être présenté à BTP74 contre remise de la charte.

### ZFE (Zones à Faibles Emissions)

En ce qui concerne le territoire annécien le [PCAET](https://omnibook.com/library/62065f1b-d34b-4743-97bb-a10b6a7f3056) (Plan Climat Air Énergie Territorial), qui a été approuvé en juin 2021 est le document cadre qui donne la manière de faire (4 axes stratégiques et 14 orientations) pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Ce plan débute en 2024. ***L’état de la technique*** et les ***distances de transport*** seront les points de vigilance pour les Travaux Publics.

On rappelle que l’âge moyen des véhicules en Haute-Savoie est bien inférieur aux autres départements car les investissements, notamment en véhicule, sont bien supérieurs.

En ce qui concerne la ZFE de la région Lyonnaise, des dérogations sont demandées pour conserver les camions à moteur diesel en fonctionnement car il n’y a pas les capacités actuellement pour trouver une solution alternative (même autonomie et même temps de charge).

### Décision :

Il est convenu d’organiser une rencontre avec Romain JOANNES (remplaçant d’Emilie BELOT qui revient de congé maternité l’automne). L’interlocuteur pour cette rencontre est Nicolas CHATEL.

**PJ** : [Circulaire du préfet du 27 février 2018 aux maires de Haute-Savoie](file:///C:\Users\LeconteR\SharePoint\Fédération%20de%20la%20Haute%20Savoie%20-%20Sec%201\1-%20Installation%20d'élimination%20de%20déchets%20inertes-%20Circuclaire%20du%20Préfet%20aux%20maires%2074.pdf)

[Mémo du rdv avec le ss préfet de cet après-midi](file:///C:\Users\LeconteR\SharePoint\Fédération%20de%20la%20Haute%20Savoie%20-%20Sec%201\2-%20Mémo%20rendez-vous%20ss%20préfet.docx)

[Agenda 2022 de la Section Travaux Publics – Mise à jour juin 2022](file:///C:\Users\LeconteR\SharePoint\Fédération%20de%20la%20Haute%20Savoie%20-%20Sec%201\3-%20SECTION%20TRAVAUX%20PUBLICS-%20Agenda%202022.docx)